

LA NOUVELLE CARRIÈRE VERRA-T-ELLE LE JOUR ?

La proximité entre les sites de production et le bassin de consommation principal est un facteur déterminant pour la performance globale des projets (économie, bilan carbone, sécurité des transports...). L'agglomération clermontoise représente à elle seule plus de la moitié des besoins du périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Clermont (SCoT) et la fin du gisement en cours a conduit à un projet de nouvelle carrière sur le plateau de Lachaud.

L'entreprise Jalicot fait réaliser actuellement des études environnementales sur la faune, la flore, la géologie, la géotechnique, l'hydrologie et l'hydrogéologie.

Informations et chiffres communiqués par l'entreprise Jalicot

La surface demandée en autorisation est de 18 ha pour une surface en extraction de 16 ha.

Le volume de gisement exploitable est prévu pour 7 000 000 tonnes avec une production moyenne annuelle de 240 000 t et de 400 000 t maximale.

La durée d'exploitation demandée est de 30 ans divisée en six phases quinquennales d'exploitation.

L'exploitation sera menée à ciel ouvert et se décompose en 5 étapes : débroussaillage et découverte de l'horizon superficiel, extraction de matériaux par tirs de mines, transfert des matériaux par dumpers, traitement des matériaux par concassage criblage, remise en état coordonnée à l'avancée de l'exploitation.

La surface exploitable est de 12 ha sur les terrains de la commune (parcelles G2, G3). L'épaisseur moyenne de gisement est de 20 m. et est estimé à 2 400 000 m³.



Retombées projet

Création directe de 5 à 6 postes mais aussi d'emplois indirects, fournisseurs, livreurs, entreprises intervenantes sur site...

Retombées pour la commune

Redevance : 1,20 € HT/ m³, revalorisée chaque année

Revenus annuels estimés : 100 000 €

Pendant l'exploitation des mesures environnementales obligatoires seront régulièrement effectuées : le bruit sera mesuré une fois par an, la poussière tous les trois mois, les vibrations seront mesurées suivant les trois axes de la construction à chaque tir et la qualité de l'eau sera mesurée à minima une fois par an.

Un circuit des eaux de process entièrement fermé sera mis en place pour éviter tout rejet en milieu naturel ainsi qu'une zone étanche, avec un séparateur d'hydrocarbures pour l'entretien des machines.

La DREAL effectuera un contrôle périodique de l'ensemble des éléments liés à la sécurité et à l'environnement.

Études et démarches en cours

- Études faune et flore : ont déjà été effectuées et le sont très régulièrement sur le site. Plusieurs fois par mois, de jour comme de nuit, des experts, ornithologue, écologue, chiroptérologue, effectuent des expertises et des inventaires comme sur l'avifaune en mai. Si un bio top est identifié, il sera protégé ou déplacé.
- Étude géologique, géotechniques, hydrogéologie et hydrologiques : en cours
- Modification du PLUi métropolitain : le projet a été débattu et validé par le conseil métropolitain le 28 juin 2024 à 98,5 % (67 oui, 15 abstentions, 1 non).

Les résultats de ces différentes études ne sont pas encore connus.